

La ville de Bordeaux ne s'est dotée d'un AGENDA 21 qu'en février 2009, voici ce que j'écrivais dans mon livre en octobre 2007...

Après le Conseil Economique et Social Municipal, voici la 2^{ème} idée piquée par le maire de Bordeaux...

« La réponse politique aux défis écologiques
L'intérêt pour l'écologie ne peut rester une niche,
une mode, une stratégie, un effet d'annonce.
Demain est entre nos mains.
La protection de l'environnement doit,
désormais, relever d'une modification profonde
des mentalités et s'inscrire au nombre des
responsabilités incontournables de la volonté
et de l'action politiques. Les urgences sont
région et nécessitent l'engagement de tous
pour réviser nos comportements et enrayer, liste

non exhaustive, le réchauffement climatique,
les pénuries d'énergie, la gestion des déchets
sous lesquels nous croulons, l'épuisement et la
qualité des ressources en eau, les répercussions
sanitaires exponentielles liées à la pollution de
l'air, des sols, de notre alimentation, le tout en
lien direct avec notre activité humaine.
Ce n'est pas jouer les Cassandre que de prévoir
des lendemains qui déchantent pour nos enfants
et les générations futures. Nous ne pouvons
plus vivre, comme avant, sans hypothéquer
lourdement leur avenir. À nous de nous attaquer
aux causes pour enrayer les effets qui se
manifestent, chaque jour, toujours plus.

L'Agenda 21

L'agenda 21 est issu du programme « Action
21 » adopté par 173 pays en 1992 au sommet de
la Terre de Rio. Il fixe un programme d'actions
pour le ^{xxi}e siècle qui recense quelque 2 500
recommandations concernant les problématiques
liées à la santé, au logement, à la pollution de
l'air, à la gestion des mers, des forêts et des
montagnes, à la désertification, à la gestion des
ressources en eau et de l'assainissement, à la
gestion de l'agriculture, à la gestion des déchets.
Aujourd'hui, il est une référence pour la mise en
oeuvre du développement durable au niveau des
territoires et des collectivités.

Un outil global et collectif déjà en place
L'Agenda 21, contrairement à la charte municipale
d'écologie urbaine locale, qui ne concerne que
le patrimoine et les services municipaux de
Bordeaux, se privant ainsi d'un outil opérationnel,
est un programme où la problématique
environnementale se nourrit de solidarité,
d'efficacité économique, de coopération mieux
à même de créer l'adhésion et l'action tant au
niveau local, national voire européen.
C'est en effet par l'action conjuguée des décisions

politiques et des changements comportementaux des citoyens que nous pourrions mettre en oeuvre le « penser global, agir local », clef de voûte de la pensée visionnaire, sur les évolutions de la société moderne, initiée par le grand penseur bordelais que fut Jacques Ellul.

Proposer et acter

Les solutions existent, à nous de faire preuve d'imagination, de détermination, de créativité pour les mettre en oeuvre au-delà des discours et des intentions. L'écologie est une chance pour l'économie, car ne nous leurrions pas, la note sera de plus en plus lourde, si nous ne considérons pas l'impact de chaque secteur d'activité sur l'environnement.

Des projets pour améliorer notre quotidien et notre vie tant au niveau individuel, urbain qu'industriel :

- enrayer l'étalement urbain et la minéralisation outrancière
- Dépasser le tout-voiture et remettre l'homme au centre de l'espace. Développer le covoiturage, un réseau de « pédibus » pour acheminer les enfants à l'école...
- Mettre en oeuvre une véritable politique d'écologie urbaine, en favorisant la création d'éco-quartiers. Prise en compte rapide du projet porté par l'association H-Nord de création d'un éco-quartier sur l'îlot Dupaty.

Les éco-quartiers ou habitats groupés sont une réponse écologique à l'étalement urbain ou habitat périphérique.

Un éco-quartier repense et densifie la ville dans le souci d'une relation cohérente entre l'homme et son environnement, même urbain. Concilier confort, santé, respect de l'environnement et contraintes économiques, concevoir et vivre ensemble, tels sont les maîtres mots d'une démarche autour de laquelle tous les habitants se mobilisent.

Favoriser la mixité sociale et la mixité entre activités (bureaux, restaurants, petits commerces), développer la convivialité, soutenir les alternatives au tout-voiture (vélo, tram, covoiturage) autant de préoccupations qui donnent une dimension humaine et respectueuse de l'environnement à la vie en ville.

- Aider les particuliers à l'éco-réhabilitation ou à l'éco-construction.
- Assurer un bon tri sélectif. Mettre en oeuvre un service de gestion des déchets en centre-ville par aspiration (système des pneumatiques de messageries adapté au transport des déchets par

tuyauteries spirantes.)

- Valoriser les déchets : ménagers, industriels, bâtiments. Mise en oeuvre d'un grand chantier de récupération des bois flottants sur la Garonne (des milliers de tonnes par an) et les traiter pour en faire du combustible pour chaudières à bois.
- Lancer un programme de recherche pour le recyclage des ordures et déchets organiques afin de produire de l'énergie.

- Développer le réseau des AMAP, associations pour le maintien de l'agriculture paysanne, véritable partenariat entre producteurs et consommateurs sur la base d'un lien équitable, solidaire, transparent, convivial et abordable. Cette production pourra alimenter les cantines scolaires, les cantines municipales, les maisons de retraite.

- Mise en place d'une politique de récupération des mégots de cigarettes. Parmi les déchets les plus toxiques, un mégot contient 4 000 molécules nocives dont 50 cancérogènes. (Nicotine, acétone, ammoniac, arsenic, benzène, nickel, polonium 210, plutonium 240, goudrons...)

En France on considère que si 30 % des fumeurs jettent leurs cigarettes sur la voie publique ces déchets représentent 13 tonnes de produits dangereux qui partent dans les sols, l'eau...

L'interdiction de fumer dans les administrations et les lieux publics a augmenté cette pollution. Il est vital de proposer dans la ville un nombre important de cendriers publics permettant aux fumeurs de jeter leurs mégots sans polluer.

- Électrification du parc automobile municipal, des transports en commun, des véhicules de ramassage des ordures, développement du transport fluvial.
- Privilèges associés à tout véhicule non-polluant (stationnement gratuit). Par contre, surfacturation stationnement tout véhicule polluant. Idem pour véhicules de livraison. Circuit délimité pour la circulation des poids lourds en ville.
- Introduction de cours d'écologie urbaine dans les écoles primaires. Maison de l'écologie urbaine dispensant conseils et outils + observatoire en relation avec université et associations.
- Création d'un prix annuel de l'amélioration environnementale de Bordeaux et son agglomération
- Encouragement à l'installation de commerces bio et équitables en relation avec la production

locale.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, la pollution atmosphérique vient principalement des voitures et des camions. C'est dire à quel point la réflexion sur l'urbanisme, sur les modes de circulation et d'énergies conditionne l'issue de ce combat pour la restauration de notre qualité de vie

Que ce soit pour la qualité de l'air, de l'eau, de l'alimentation, les facteurs à prendre en compte touchent tous les secteurs de la société, toutes les catégories de population. Ils nous obligent à actionner une forme de pensée globale sollicitant de multiples compétences.

La ville est par excellence le lieu de ce défi. Seule l'implication de tous les citoyens permettra de le relever. »